**CHARTE POUR L’EMPRUNT DES LISEUSES**

**Bibliothèque Municipale Le Plessis-Belleville**

**Nom de l’adhérent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**N° de carte lecteur: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

La bibliothèque municipale souhaite donner à ses adhérents accès à la lecture numérique.

10 liseuses électroniques sont désormais empruntables à la bibliothèque.

Ces liseuses sont pré-chargées d’ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires : romans, nouvelles, essais, recueils de poésie, pièces de théâtre…

Ce document indique les conditions d’accès à ce service.

**Conditions générales**

Le prêt des liseuses est réservé aux **adhérents individuels majeurs** de la bibliothèque (adhésion en cours de validité au moment de l’emprunt).

Le prêt des liseuses est soumis **à l’acceptation et la signature** de la présente charte de prêt.

La charte est signée par l’usager lors du premier emprunt, puis conservée à la bibliothèque.

Un autre exemplaire (vierge) est mis à disposition dans le dispositif contenant la liseuse.

Cette charte place la liseuse sous la responsabilité de l’emprunteur jusqu’à sa restitution et la vérification des matériels et configuration par les bibliothécaires.

*En cas de non restitution de la liseuse quelle qu’en soit la cause, retard, perte ou vol, de détérioration de l’appareil ou d’altération des contenus et configurations, un courrier sera adressé à l’emprunteur donnant un délai d’un mois pour restituer ou rembourser la liseuse à la bibliothèque. Passé la date précisée par ce courrier, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de la liseuse et de ses accessoires.*

*A titre indicatif :*

* *Liseuse Cybook Muse Frontlight 99.90 €*
* *Couverture pour liseuse Cybook Muse Frontlight 19.90 €*

*En cas de non restitution du câble USB fourni avec la liseuse, l’emprunteur devra le rembourser à la bibliothèque. Le coût du câble USB est de 10 euros.*

**Conditions d’utilisation**

Prêt et retour s’effectuent exclusivement à l’accueil de la bibliothèque, directement auprès d’un bibliothécaire (la boîte de retour ne peut être utilisée en raison de la fragilité de la liseuse).

* Prêt

Une seule liseuse peut être empruntée à la fois par carte.

Le prêt est d’une durée de 3 semaines. Une prolongation de prêt de 3 semaines est possible si la liseuse n’est pas réservée par un autre usager.

Le prêt concerne un dispositif comprenant :

* Une liseuse Cybook Muse Frontlight
* Une couverture (différents coloris)
* Un câble USB
* La charte de prêt et un guide d’utilisation
* La liste des titres chargés sur la liseuse empruntée

Ce contenu est vérifié au moment du prêt en présence de l’usager.

* Retour

Le retour est accepté uniquement si tous les éléments matériels l’accompagnant sont rendus (vérification en présence de l’usager).

Tout dysfonctionnement ou anomalie doit être signalé.

*Tout retard dans le retour d’une liseuse bloque l’ensemble des prêts, pour une durée égale au nombre de jours de retard (sans toutefois excéder 28 jours).*

* Réservation

Toute liseuse déjà empruntée par un autre usager peut être réservée en s’adressant aux bibliothécaires. Une fois la réservation de la liseuse confirmée, le bénéficiaire s’engage à venir la récupérer sous dix jours. Au-delà, elle sera remise en circulation.

* Eléments techniques

Les modes d’affichage peuvent être modifiés, mais il n’est pas permis d’intervenir techniquement sur la liseuse, ni de la réinitialiser.

L’usager n’est pas autorisé à déclarer la liseuse sur son ordinateur personnel, ni à la connecter en Wifi. Il ne peut donc pas y télécharger de livres numériques.

Les livres numériques contenus dans la liseuse sont propriété de la bibliothèque municipale, leur copie n’est pas autorisée.

Dès le retour d’une liseuse à la bibliothèque, celle-ci est réinitialisée et sa mémoire est vidée de toute donnée enregistrée (contenu remis à jour, suppression des marque-pages, notes, favoris….).

En cas de problème concernant l’utilisation ou le fonctionnement (incident, panne), l’emprunteur s’engage à contacter les bibliothécaires en se rendant à la bibliothèque ou par téléphone (03 44 60 04 51) ou par mail à l’adresse [bibliothequemunicipale@orange.fr](mailto:bibliothequemunicipale@orange.fr).

**Recommandations d’usage**

Avant d’utiliser la liseuse, prenez le temps de bien lire le mode d’emploi fourni.

Transportez la liseuse dans sa housse de protection.

* Manipulez-la avec précaution :
* Ne posez rien sur la liseuse : l’écran est fragile, il risque de se fendiller ou de se casser s’il est soumis à une force ou un poids élevé.
* Assurez-vous que la liseuse ne risque pas d’entrer en contact direct avec des objets risquant de l’endommager, notamment lorsque vous la glissez dans un sac.
* Ne la faites pas tomber !
* Ne laissez pas les enfants la manipuler.
* L’écran est sujet aux rayures, évitez de le toucher avec des stylos ou objets pointus, et veillez à ne pas l’exposer à toute matière pouvant le rayer.
* Pour les traces de doigts sur l’écran, utilisez un chiffon doux et sec (n’utilisez pas de détergent ou d’eau)

N’exposez pas la liseuse à une chaleur, une humidité ou une luminosité trop fortes, ni à des vibrations importantes. Conservez-la à l’abri du sable et de la poussière.

Attention ce modèle n’est pas étanche.

Pour recharger la liseuse utilisez exclusivement le câble USB (à brancher sur un port USB).

Désactivez la fonction sans fil dans les endroits où les communications radio sont interdites, en particulier dans les établissements de soins et de santé.

Lorsque vous utilisez la liseuse à l’étranger, il relève de votre responsabilité de vous conformer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l’usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.

**La présente charte est évolutive.**

A Le Plessis-Belleville, le 1er octobre 2016

Le Maire Adjoint

**Je m'engage :**

**- à respecter les délais de prêt (21 jours renouvelables 1 fois)**

**- à restituer la liseuse en l'état (support, accessoires et contenu)**

**- à rembourser la liseuse et ses accessoires en cas de perte, détérioration ou vol, soit 119.80 €**

**A Le Plessis-Belleville, le**

**Signature**

(précédée de la mention "lu et approuvé")